

La trahison des maréchaux *

par Jean TULARD, de l'Institut **

En 1814 l'Empire s'effondre dans une atmosphère de trahison et de défection. Défection spectaculaire, car elle entraîna l'abdication de Napoléon, elle fut celle des maréchaux ; pas de tous, et dans des circonstances différentes appelant un jugement nuancé.

Rappelons les faits. La première défection est celle de Bernadotte, qui n'est plus maréchal depuis qu'il est devenu prince héritier de Suède, le 21 août 1810. En 1813, il entre dans la coalition contre la France et bat les forces françaises à Grossberon et à Dennewitz.

Deuxième défection, celle de Murat, qui, lui non plus, n'est plus maréchal, depuis qu'en 1808 il est devenu roi de Naples. Des contacts après le désastre de Russie sont pris par Caroline avec l'ambassadeur d'Autriche à Naples, dont elle était la maîtresse. Toutefois Murat est encore sur le champ de bataille de Leipzig, aux côtés de Napoléon, les 16, 17 et 18 octobre 1813. Le tsar, qui a été averti de ces contacts, murmure à un général autrichien : "Vraiment, notre allié cache trop bien son jeu". Mais aussitôt après la défaite de Leipzig, Murat rejoint l'Italie. L'alliance avec l'Autriche est signée le 8 janvier 1814. Le 17, Murat lance à son peuple une proclamation : "De justes motifs nous ont déterminé à rechercher une alliance avec les puissances coalisées contre l'empereur des Français et nous avons eu le bonheur d'en être accueilli". Une autre proclamation est adressée à ses soldats : "Tant que j'ai pu croire que Napoléon combattait pour la gloire et le bonheur de la France, j'ai combattu à ses côtés, mais aujourd'hui, il ne reste aucune illusion ; l'empereur ne veut que la guerre". Colère de Napoléon quand il eut connaissance de ce texte.

Troisième défection : celle des maréchaux Ney, Oudinot, Berthier, Macdonald et Lefebvre. À Fontainebleau, où il s'est retiré après la chute de Paris, le 30 mars, Napoléon dispose encore d'une armée à la tête de laquelle il pourrait peut-être reprendre la capitale. Les soldats sont prêts et crient : "À Paris !" ce 4 avril. Mais à Paris, le gouvernement provisoire a été constitué sous la présidence de Talleyrand, et le Sénat a proclamé la déchéance de Napoléon. Du coup, les maréchaux réunis à Fontainebleau jugent les chances de victoire très réduites. Le premier, Ney déclare que l'armée, fatiguée et diminuée, ne marchera pas sur Paris. À quoi Napoléon aurait répondu : "Elle m'obéira !". Riposte de Ney : "Elle obéira à ses chefs !". Et Lefebvre d'ajouter : "Voilà ce que vous avez gagné à ne pas suivre les conseils de vos amis quand ils vous engageaient à faire la

* Journées d'avril 2014.

** 50, boulevard Saint-Jacques 75014 Paris.

paix". C'est un refus d'obéir comme à Moscou, où les maréchaux avaient refusé de marcher sur Saint-Pétersbourg. Mais ce refus d'obéissance contraint Napoléon à l'abdication en faveur de son fils, que Caulaincourt, ministre des relations extérieures, accompagné de Ney et Macdonald, va porter à Paris

Quatrième défection, décisive, celle de Marmont, duc de Raguse. À la tête du 6ème corps, en position à Essonne, entre Paris et Fontainebleau, il a pris, de lui-même, contact avec les Autrichiens pour suspendre les hostilités. Les plénipotentiaires, en route vers Paris, apprennent les tractations de Marmont avec le camp ennemi lorsqu'ils passent à Essonne. Marmont leur déclare suspendre le mouvement et se joint aux négociateurs, Caulaincourt, Mac Donald et Ney. Il laisse le commandement au général Souham. Dans la nuit du 4 au 5 avril 1804, Souham passe à l'ennemi, entraînant malgré eux ses hommes. En conséquence, 1. Le plan d'attaque sur Paris prévu par Napoléon est désormais impossible. 2. Fontainebleau est maintenant à découvert face à une attaque russo-austro-prussienne. 3. L'armée, après cette défection, paraît n'être plus unanime derrière Napoléon. Marmont finit par couvrir Souham en lançant une proclamation au 6ème corps : "Le moment est arrivé, soldats, où la guerre que vous faisiez est sans but et sans objet. C'est donc pour vous celui du repos. Vous êtes les soldats de la patrie. C'est l'opinion que vous devez suivre, et c'est elle qui m'a ordonné de vous arracher à des dangers inutiles pour conserver votre noble sang". C'est ce qu'on appellera une "ragusade", synonyme de trahison. Conséquence : le tsar refuse l'abdication en faveur du roi de Rome.

Cinquième défection : celles de Ney, Oudinot, Lefebvre. Alors que Napoléon pourrait poursuivre la guerre avec les armées de Soult à Toulouse et d'Augereau à Lyon, il subit leur pression, plus forte que le 4 avril, et signe, le 6, une abdication sans condition. "Vous vouliez du repos, eh bien ! ayez-en donc", déclare Napoléon à ses maréchaux. Caulaincourt, Ney et Macdonald repartent pour Paris avec la nouvelle abdication. On découvre alors que Ney, poussé par son épouse, avait écrit au tsar et au gouvernement provisoire. Dès l'abdication connue, c'est la débandade. Dupont, le vaincu de Baylen, devenu ministre de la guerre, sollicite les adhésions à Louis XVIII devenu roi des Français. Le maréchal Lefebvre vient la porter lui-même, le 7, à Paris et annonce qu'il ne reviendra plus à Fontainebleau. Oudinot suit. Puis Moncey et Sérurier, sans oublier Kellermann. Berthier, qui a reçu le commandement de ce qui reste de la Grande Armée, aurait refusé de suivre Napoléon à l'île d'Elbe. Le 13 avril, c'est lui qui reçoit Louis XVIII au nom des maréchaux et l'escorte lors de son entrée à Paris.

Sixième défection : Augereau. Il n'est pas à Fontainebleau, car il commande l'armée du Rhône à Lyon. Dès le 12 avril, il négocie avec les Autrichiens. Il lance une proclamation où il affirme que Napoléon a fait sacrifier des milliers d'hommes "à sa cruelle ambition" et n'a pas su mourir en soldat. Lors de sa rencontre avec Napoléon en route pour l'île d'Elbe, le commissaire autrichien décrit, indigné, l'attitude insolente d'Augereau à l'égard de Napoléon : "Sire, le maréchal Augereau a vendu votre armée". Au début de son testament, Napoléon, évoquant ceux qui l'ont trahi, met Augereau entre Marmont et Talleyrand.

Et les autres ? Gouvion Saint-Cyr a été fait prisonnier à Dresde ; Davout est en Allemagne où il défend Hambourg ; Soult combat dans le midi de la France et sera battu à Toulouse par Wellington sans avoir rien à se reprocher et Suchet évacue la Catalogne. Masséna en disgrâce, dans la huitième division militaire depuis le 11 avril 1813, y ronge son frein. La plupart accepteront de se rallier au nouveau régime.

LA TRAHISON DES MARÉCHAUX

Comment juger les maréchaux ? Bernadotte et Murat ont agi en souverains de pays étrangers, soucieux de l'intérêt du pays sur lequel ils règnent. Certes, Murat doit son trône à Napoléon, mais si l'on veut sauvegarder l'influence française en Italie, il faut jouer la carte de l'unité italienne. C'est ce qu'invoque Murat. Dans les *Vingt jours de Fontainebleau*, Thierry Lenz a montré que des historiens comme Henry Houssaye ont exagéré la révolte des maréchaux le 4 avril en se fondant sur des sources postérieures, des écrits de la Restauration. Les maréchaux n'ont pas été violents à l'égard de l'Empereur et ils n'ont pas eu tort : la bataille de Paris aurait été meurtrière et n'aurait pas modifié le rapport des forces défavorable à Napoléon. D'autant que l'opinion souhaitait la paix, à condition que les conquêtes de la Révolution soient préservées, ce qui fut le cas avec la charte. Marmont et Augereau ont agi trop vite, avant l'abdication, et dans le cas de Marmont, malgré la justification présentée dans ses mémoires de mettre fin au plus vite aux pertes civiles et militaire, son ralliement à Louis XVIII a manqué de dignité.

Mais à partir du moment où Napoléon a abdiqué, militaires et civils se sont trouvés déliés de leur serment de fidélité. Par le traité de Fontainebleau, Napoléon reconnaissait la légitimité de Louis XVIII. Il n'en va plus de même, en mars 1815, au retour de l'île d'Elbe. Le roi n'a pas respecté la clause qui prévoyait le versement de deux millions par la France au souverain de l'île d'Elbe. Dès lors, le traité devenait caduc et Napoléon retrouvait sa légitimité. Les maréchaux vont se diviser et certains y laisseront leur vie (Berthier, Brune, Ney, Murat...). En définitive, ne jugeons pas les maréchaux sur l'année 1814, mais sur l'ensemble de la période, "héros d'une *Iliade* qu'Homère n'inventerait pas".

RÉSUMÉ

La trahison des "héros d'une Iliade qu'Homère n'inventerait pas" mérite un regard nuancé pour chaque cas.

SUMMARY

If the marshals defected indeed, and betrayed their Emperor, such a treason must be nuanced according to each particular case.